

les médicaments donnés, soit par le médecin, soit par des personnes se disant connaisseur, cette plaie allait toujours en augmentant. Découragée par l'insuccès des remèdes, Madame Caron demanda sa guérison à N. D. du T. S. Rosaire. On fit des Neuvaines en famille, et on appliqua sur les bords de la plaie la Relique du *Lieu de la sainte Crèche*. De ce moment la plaie cessa d'augmenter et d'un jour à l'autre la guérison s'opéra, si bien qu'il ne reste plus maintenant aucune trace de cette plaie maligne qui a fait souffrir Madame Caron pendant au-delà de huit mois. Madame Caron avait promis en même temps de faire publier sa guérison sur les Annales du T. S. Rosaire, si la sainte Vierge la lui accordait. La plaie est fermée : la peau s'est refaite et maintenant il ne reste plus à Madame Caron qu'à payer sa dette de reconnaissance envers sa miséricordieuse Bienfaitrice.

J'ai l'honneur d'être,

Cher Monsieur et Ami,

Votre tout dévoué confrère,

CHAS BELLEMARE, Ptre.

ST-LÉON.—J'ai souffert un vrai martyre, durant six semaines, d'une maladie grave et déclarée par le médecin très-dangereuse. J'ai porté sur moi la Relique du *Lieu de la Ste Crèche*, et dès le premier jour de Mai, je me suis levée parfaitement guérie, après la promesse de faire inscrire ma guérison dans les Annales.—UNE ABONNÉE.